

Le système financier canadien

Ce que personne n'explique en arrivant — et qui fait la plus grande différence.

Tirer le meilleur du système financier canadien.

Certaines choses ne sont expliquées à personne en arrivant — pas par mauvaise volonté, juste parce que ça semble « évident » pour qui a grandi ici. Voici ce qui fait le plus de différence, concrètement.



Le crédit ne se transfère pas d'un pays à l'autre.

Un excellent dossier de crédit dans votre pays d'origine ne compte pas ici — le système repart à zéro. C'est souvent la vraie raison derrière un refus de carte de crédit ou un taux hypothécaire moins favorable, pas un manque de solvabilité réelle.

Une carte garantie, puis la régularité, pas le montant.

Une carte de crédit garantie (vous déposez le montant de votre limite) est souvent le point de départ le plus accessible. Ce qui compte pour votre cote : payer à temps, chaque mois, et garder votre utilisation sous 30 % de la limite — pas combien vous dépensez.

Plusieurs sont automatiques — mais seulement si vous produisez une déclaration.

Le crédit pour la TPS/TVH, l'Allocation canadienne pour enfants, et le crédit d'impôt pour solidarité du Québec sont calculés à partir de votre déclaration de revenus. Sans déclaration produite — même avec un revenu très bas ou nul — vous ne les recevez pas.

Si l'employeur cotise avec vous, c'est un revenu immédiat garanti.

Quand un employeur verse, par exemple, 50 cents par dollar cotisé jusqu'à un certain pourcentage du salaire, ne pas y participer équivaut à refuser une partie de votre rémunération. C'est souvent le rendement le plus élevé et le plus sûr auquel vous aurez jamais accès.

Trois habitudes qui coûtent cher, sans qu'on s'en rende compte.

Les services de transfert d'argent à frais élevés vers votre pays d'origine (comparez avant de choisir). Les prêts sur salaire, aux taux souvent très élevés. Et être cosignataire d'un prêt pour quelqu'un — ça engage votre propre dossier de crédit, même si vous ne faites jamais un seul paiement vous-même.

Voici ce qui existe — pas ce que vous recevriez personnellement.

Le montant exact d'une prestation gouvernementale dépend de votre revenu, votre situation familiale et d'autres facteurs précis. Pour connaître vos montants réels, les outils officiels de l'ARC et de Revenu Québec, ou votre déclaration de revenus, vous donneront la réponse exacte.

On regarde ce qui s'applique à votre situation ?

20 minutes pour voir concrètement où vous en êtes, et ce qui mérite votre attention en premier.

Ce qu'on me demande le plus souvent.